



Appel aux parlementaires et hommes politiques de bonne volonté

Par [Karen Brandin](#)

Mondialisation.ca, 18 novembre 2022

nouveau-monde.ca

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous avez été nombreux en avril dernier à nous exhorter à aller voter et nous nous sommes rendus aux urnes, même si ce n'est pas aussi massivement qu'attendu.

Vous nous avez ensuite encouragés à écouter attentivement les débats à l'Assemblée Nationale et comme vous, avec vous, nous avons veillé parfois jusque tard dans la nuit, tant nous étions désireux de rester au chevet d'une démocratie que l'on savait depuis des mois déjà, agonisante.

Comme vous nous y aviez encouragés aussi, nous avons joint, écrit à nos députés et nos sénateurs respectifs pour les mobiliser, les assurer de notre vigilance, de notre clairvoyance et les rappeler à leur rôle, leur devoir de porte-voix comme à celui de porte-parole.

En vain trop souvent.

Enfin, lorsque nous avons appris qu'en Italie les soignants non vaccinés allaient être réintégrés puisque c'est le mot consacré, nous avons naïvement cru que la France aurait la décence de ne pas s'entêter dans sa décision inique en plus d'être dégradante de bêtise, de priver un personnel simplement vaccino-prudent, de toute existence sociale. Nous avons naïvement espéré que la France aurait la décence de ne pas s'entêter dans sa décision absurde de SE priver d'un personnel dévoué et ô combien indispensable.

Nous avons eu la faiblesse de penser un instant que la liberté, l'égalité et la fraternité, à force d'être portées, d'être nourries par des voix discordantes exceptionnelles de courage, d'intelligence aussi, celles de médecins magnifiques dont certains ont abattu pour nous servir un travail d'exégèse titanesque de la littérature scientifique, auraient finalement raison de l'idéologie de l'injection génique, devenue injection magique.

Malheureusement, un an et deux mois plus tard, c'est-à-dire une éternité, la situation semble figée et le temps, comme ces soignants, ces pompiers, bel et bien suspendus. À croire que Carl Gustav Jung avait eu une prémonition et évoquait le gouvernement actuel lorsqu'il déclarait :

« Les gens pourraient apprendre de leurs erreurs s'ils n'étaient pas si occupés à les nier. »

Pire, nous apprenions hier via une communication de l'avocat David Guyon que certains praticiens ont été convoqués dans les commissariats, car suspectés de travail dissimulé. C'est-à-dire que l'on reproche finalement à ces citoyens d'oser survivre quand on souhaiterait de toute évidence les voir agoniser, expiant leur faute dans un dernier rôle, suppliant qu'on les pardonne d'avoir osé défendre leur intégrité physique.

Faut-il rappeler qu'un soignant est avant tout un citoyen et qu'en tant que tel, il doit pouvoir, avant de se soumettre à un acte médical intrusif et définitif, donner son consentement « libre et éclairé » ?

Faut-il rappeler que ces soignants n'ont commis aucune faute professionnelle en faisant simplement montre d'une prudence et d'un esprit critique qui les honorent au contraire ? or :

« Si j'exécute ce serment et ne l'enfreins pas, qu'il me soit donné de jouir de ma vie et de mon art, honoré de tous les hommes pour l'éternité. »

(HIPPOCRATE)

« Suspendus ; » le mot est terrible mais tellement réaliste dans un monde désormais de marionnettistes car la vie de ces femmes, de ces hommes de conviction continue bel et bien d'être « suspendue » à un fil : celui du bon vouloir d'un ministre de la santé sous influence de la HAS dont on peut d'ailleurs légitimement douter de l'indépendance. L'argumentaire avéré et désormais trans-partisan selon lequel la vaccination ne protège ni de l'infection, ni de la transmission est pourtant largement admis, mais rien n'y fait : pas davantage les tribunes, les témoignages que les manifestations organisées dans la capitale, rassemblements que le gouvernement semble percevoir comme une curiosité sans importance, un débordement marginal, voire tout au plus un simple gravillon dans sa chaussure. Rien de suffisamment gênant en somme, de suffisamment « collectif » non plus sans doute, pour entraver sa marche funeste.

Il faut bien avoir à l'esprit que parmi ces personnes empêchées de travailler, il y a des personnels de haute technicité engagés dans des domaines pointus (urgences, chirurgie, anesthésie) qui, en plus d'être indispensables puisque coutumiers des gestes qui sauvent, doivent impérativement avoir la possibilité d'exercer pour assurer leurs pratiques, affermir leur art et les techniques de prise en charge.

En plus d'une expropriation de biens puisque ces personnes ont été amputées de la totalité de leur salaire, il y a donc une expropriation des savoirs, des savoir-faire et des compétences. C'est inadmissible. C'est inadmissible depuis un an et deux mois.

Bien sûr, des vagues d'indignation naissent aux quatre coins d'une mer déjà tourmentée par un quotidien devenu difficile pour la plupart d'entre-nous, mais malheureusement, elles viennent toutes se briser sur le rivage de nos lâchetés, de notre individualisme.

La France des Lumières devenue France des Ténèbres est donc désormais plongée dans une insondable obscurité qui ne nous honore pas. Alors non, « ce n'est plus Versailles ici ». Ici désormais, c'est la France du mensonge avec sa litanie : « *Tous vaccinés, tous protégés,* » et celle des rituels, avec : « *Je baisse, j'éteins, je décale.* »

Il est donc urgent d'agir. Une poignée d'employés de l'entreprise Total a bien réussi le pari de bloquer tout un pays sur des revendications salariales. Comment imaginer, alors que nous sommes des millions, qu'il ne soit pas possible de décider d'une journée France morte où nous porterions collectivement le deuil de notre humanité ; une France figée, silencieuse, recueillie, jusqu'à l'obtention de la réintégration de l'ensemble de ces personnels ? Je compte sur vous et la nécessité de nous rassembler pour que cette action solidaire, loin de toute considération de parti, ne reste pas un vœu pieux.

J'ai conclu ma précédente tribune (<https://nouveau-monde.ca/la-parole-en-danger/>) par un extrait du célèbre film : « *Le cercle des poètes disparus* » ; c'est une autre réplique qui me vient aujourd'hui, oh capitaine, mon capitaine :

« Sommes-nous homme ou amibe ? »

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments, les plus respectueux.

Karen Brandin

Citoyenne — Enseignante - Docteure en mathématiques

La source originale de cet article est nouveau-monde.ca
Copyright © [Karen Brandin](https://nouveau-monde.ca), nouveau-monde.ca, 2022

Articles Par : [Karen Brandin](https://nouveau-monde.ca)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](https://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](https://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](https://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca